Méthode qualitative pour l’évaluation des offres de maîtrise d’œuvre.

**M.A.P.A.**

**Procédure ouverte & restreinte**

**METHODE D’EMPLOI DE LA PONDERATION**

**METHODE DE CALCUL**

**METHODE D’ANALYSE**

**Méthode d’emploi de la pondération (méthode relative)**

L’appréciation de l’offre économiquement la plus avantageuse s’opère conformément aux dispositions de l’article 53 du code des marchés publics en fonction des critères pondérés suivants :

Critère 1 : prix de la prestation (tableau MOP) en adéquation avec le calcul du coefficient de complexité. (Pondération 30%).

VALEUR

PRIX

- Prix de la prestation calcul par ordre décroissant

 - Justification du taux calcul par ordre croissant

Critère 2 : Pertinence de l’affectation et de la répartition des rôles (tableau joint) appréciée notamment au regard de la répartition des tâches et des délais par phases en cohérence avec le tableau de répartition des honoraires.

(Pondération 25%) Calcul par ordre croissant.

* Répartition des rôles et des délais notée sur 10.
* Cohérences des rémunérations par phase notée sur 10.

 Critère 3 : méthodologie proposée pour mener à bien la prestation (pondération 25%)

Calcul par ordre croissant.

VALEUR

TECHNIQUE

* Organisation de l’équipe notée sur 10.
* Moyens humains et techniques notés sur 10.

 Critère 4 : Qualité des références professionnelles (pondération 20%)

Calcul par ordre croissant.

* Réalisation des 3 dernières années notée sur 10
* 5 formats A4 ou A3 notée sur 10.

TOTAL = 100 %

**Formules de calcul.**

**(Ordre décroissant) Critère quantitatif financier (1) :**

Notation pondérée à 30% établi sur la base de la formule suivante. L’offre la moins chère reçoit 30 points.

$\left(\frac{Offre la moins-disante }{Offre du candidat analysée}\right)^{}$x 0.3 x 100 = n points

**(Ordre croissant) Critères qualitatifs (2.3 et 4) :**

Chaque sous critère fait l’objet d’une évaluation de 1 à 10 appréciée comme suit :

9 à 10 : standard exceptionnel, au-delà des propositions usuelles.

7 à 8 : proposition très satisfaisante, standard très élevé, aucune observation émise quant à l’acceptabilité.

5 à 6 : proposition satisfaisante, standard élevé.

3 à 4 : proposition correcte, présence de quelques observations mineures.

1 à 2 : proposition acceptable (limite basse).

0 : absence d’information ou hors sujet (évite d’éliminer le candidat en cas d’absence de mémoire).

La note ainsi attribué (de 0 à 10) permet de distribuer le nombre de points par questions.

Le montant additionné des questions est ensuite appliqué à la formule suivante :

$\left(\frac{Offre du candidat notée}{Offre ayant le+de points}\right)^{}$x 0.25 x 100 = n points

Résultat final noté sur 100

C1 + C2 + C3 + C4 = note sur 100 points.

**Méthode d’analyse.**

Préalablement à la séance d’ouverture des offres il est nécessaire d’avoir évalué à la lecture du dossier de consultation des maîtres d’œuvre :

 1 – le tableau de ventilation des honoraires suivant les taux indicatifs de la MOP.

 2 – Le calcul du coefficient de complexité.

 3 – Les délais moyens ventilés par phase au regard de la spécificité de l’opération.

Dans un premier temps on établit un groupe (par exemple groupe 1) dont l’écart de prix est supérieur 10% ou de 20% par rapport à l’évaluation administrative.

Ensuite on établit un groupe dont l’écart est inférieur de 10% ou de 20% (ex groupe 2).

On établit ainsi un groupe de référence moyen (ex groupe 3).

Une fois ces groupes établis on analyse les plis selon les critères du RC de chaque groupe par ordre d’écart.

Cette cohérence de prix entre les offres d’un même groupe permet d’avoir une tendance sur la qualité du groupe qui a été analysé. On retrouve en général une cohérence entre le prix et les moyens humains et délais proposés.

On va pouvoir ensuite plus facilement comparer la qualité générale des offres du groupe 1 avec le groupe 2 et le groupe 3 référent et d’isoler dans ces groupes 1 et 2 les offres originales si il y en a. Ensuite on analyse grâce au tableau de décomposition hommes/délais/honoraires la cohérence de l’offre.

Cette méthode permet de comparer ce qui peut être comparable et de déceler les offres potentiellement anormalement basses (ou hautes) qui doivent faire l’objet d’une attention particulière.